

Affaire suivie par : Nathalie LAINE, Monique LEBRAUD
N° tél : 05 46 08 17 30 - E-mail : royanatlantique@taxesejour.fr
N° réf. : 2024/VB/NL/001
Objet : **Taxe de séjour 2024**

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 22 mai 2023, le Conseil Communautaire de la CARA a adopté les tarifs de la taxe de séjour, applicables à compter du **1^{er} janvier 2024** à l'ensemble des hébergements situés sur les 33 communes de son territoire.

Vous trouverez ci-joints les guides accueil et les affiches tarifs fixes et proportionnels relatifs à cette taxe.

Le guide de télédéclaration et le registre du logeur sont téléchargeables sur la plateforme de déclaration **www.royanatlantique.taxesejour.fr** ou disponibles sur demande auprès de nos services.

Si vous ne proposez pas votre hébergement à la location toute l'année, veuillez nous indiquer vos périodes d'ouverture de l'année 2024 sur le 1^{er} coupon ci-dessous ou sur la plateforme de déclaration (rubrique « mes hébergements », « ajouter une fermeture »).

Si votre hébergement est géré exclusivement par un intermédiaire de paiement collectant la taxe (agence immobilière ou opérateur numérique (Airbnb...)), ce dernier assurera les obligations liées au reversement de la taxe. Vous devez **impérativement** nous retourner le 2^e coupon, ci-dessous, complété et signé.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Président de l'OTC Destination Royan Atlantique



PÉRIODE D'OUVERTURE 2024 À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ À RÉCEPTION

Je soussigné(e) M. Mme (nom prénom et téléphone) certifie proposer à la location mon hébergement situé (adresse) du 2024 au 2024.

Date et signature

COUPON EXCLUSIVITÉ À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ À RÉCEPTION

Je soussigné(e) M. Mme (nom prénom et téléphone) certifie ne pas louer par moi-même mon meublé situé (adresse) et le confier en exclusivité à l'agence ou opérateur numérique suivant (nom) pour 2024.

Date et signature

Merci de ne pas retourner les coupons si vous avez déjà effectué les démarches par écrit pour 2024